



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

stations balnéaires

Question écrite n° 73616

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le développement du secteur de la thalassothérapie. En effet, depuis près d'une trentaine d'années cette forme de soins, grâce aux différents éléments minéraux et végétaux issus de la mer, a connu un intérêt grandissant pour différentes pathologies ou pour des soins de remise en forme, après des périodes d'asthénie. La thalassothérapie a connu des prises en compte très différenciées par la sécurité sociale avec des remboursements successifs, alors même que ses bienfaits et son intérêt ne sont plus réellement à démontrer pour les médecins. Il s'avère de plus que ce secteur rencontre des difficultés importantes notamment par l'apparition de nouveaux concurrents dans les pays comme le Maroc et la Tunisie. Il conviendrait dès lors d'établir un diagnostic complet de ce secteur d'activités thérapeutiques et ses perspectives de développement. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser ce qu'il compte entreprendre en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73616

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 septembre 2005, page 8662